

[24]

26



[Accueil](#) | [Familles](#) | Le soutien aux crèches doit se sortir du piège du parlement

Abo **Politique familiale**

Le soutien aux crèches doit se sortir du piège du parlement

Les États veulent faire payer les patrons, alors que le National veut un soutien fédéral. Sans compromis, une initiative pourrait régler l'affaire.



Florent Quiquerez

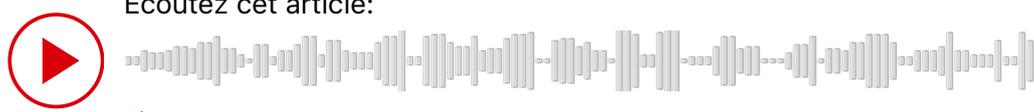
Publié: 04.12.2024, 16h30



Des bottes d'enfants sont placées sur la place Fédérale, comme symbole des coûts de l'accueil extrafamilial des enfants.

Keystone/ALESSANDRO DELLA VALLE

Écoutez cet article:



00:00 / 05:20 1X [BotTalk](#)

En bref:

- Des bottes d'enfants ont été placées pour symboliser les coûts des crèches.
- Le Conseil des États propose une allocation de garde financée par les employeurs.
- Une divergence persiste entre la solution du Conseil des États et celle du National.
- L'initiative populaire qui veut faire de l'accueil extrafamilial un service public pèse sur les débats.

Le symbole est fort. Alors que les élus faisaient leur entrée dans le

parlement tôt ce mercredi matin, la place Fédérale était en partie couverte de dizaines de bottes d'enfants. Dans le même temps, des factures de crèches à plusieurs milliers de francs étaient distribuées aux parlementaires. Objectif: les sensibiliser à l'importance de soutenir l'accueil extrafamilial, en discussion devant le Conseil des États.

Après les premiers votes des sénateurs, les parents ont de quoi se réjouir, mais tout en restant vigilants. La majorité est entrée en matière sur un projet visant à soutenir les crèches à terme. Son idée? Créer une nouvelle allocation de garde sur le modèle des allocations familiales.

Le problème est que cette solution n'a rien à voir avec celle privilégiée par le National. Une sortie de route est donc toujours encore possible faute d'entente entre les deux Chambres. Explications.

Pénurie de personnel

Le programme de soutien fédéral, en vigueur depuis 2003, se terminera fin 2026. Le parlement cherche donc des solutions à plus long terme. L'an dernier, le Conseil national s'accordait sur un soutien fédéral pour faire baisser la facture des crèches. Son principe était que la Confédération dégage 700 millions par an. Un montant permettant de financer 20% du coût moyen d'une place de crèche. Afin que les cantons ne se reposent pas sur Berne pour développer les structures d'accueil, un mécanisme liant aide fédérale et engagement effectif des cantons était prévu.

Trop cher et trop compliqué, estime le Conseil des États, notamment à l'heure où les finances de la Confédération subissent une pression maximale. Sa commission a donc concocté un projet d'allocation de garde financé par les employeurs et dont les contours devront être mis en place par les cantons. L'argument phare? Mettre les patrons à contribution est justifié, puisque cette mesure permettra de lutter contre la pénurie de personnel.



L'action a été menée par Alliance F et d'autres organisations de défense de la famille.

Keystone/ALESSANDRO DELLA VALLE

La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider s'est montrée ouverte sur ce nouveau modèle, qui a été soutenu par la gauche et Le Centre. Estimant qu'il revient aux cantons d'agir et non à la Confédération, l'UDC, ainsi que quelques centristes et PLR s'y sont opposés. Président de l'USAM, le sénateur Fabio Regazzi (Le Centre/TI) a regretté une charge administrative supplémentaire pour la Confédération et pour les employeurs.

Le débat doit se poursuivre durant la troisième semaine de session. Les sénateurs devront notamment se prononcer sur le montant de l'allocation et sur la participation financière de la Confédération. Mais il est déjà acquis que cette allocation est prévue pour les enfants jusqu'à 8 ans et qui sont pris en charge dans un cadre institutionnel.

Une épée de Damoclès

Ce projet du Conseil des États peut-il convaincre le National? «La question est plutôt de savoir si la solution du National a encore une chance. Selon moi, la réponse est non, notamment en raison de la dégradation des finances de la Confédération, réagit Simone de Montmollin (PLR/GE), présidente de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du National. Le projet des États est donc la dernière occasion pour que cette thématique de l'accueil extrafamilial soit réglée au niveau national.»

La Genevoise attend toutefois de voir quels seront les effets concrets pour les parents, mais aussi l'étendue des nouvelles charges sur les entreprises. «J'espère qu'un trouvera un compromis. Sans contre-proposition à l'initiative sur les crèches, cette dernière risque de passer.»

L'initiative du Parti socialiste intitulé «Pour un accueil extrafamilial de qualité et abordable pour toutes et tous» agit en effet comme une épée de Damoclès sur tout ce débat.

Un nouveau service public

Ce texte veut faire de l'accueil extrafamilial un nouveau service public. Pour y arriver, il veut obliger les cantons à avoir une offre suffisante et adaptée aux horaires des parents, et ce, jusqu'à la fin de l'école primaire. Il vise aussi à assurer un salaire adéquat et de bonnes conditions de travail pour le personnel. La Confédération prendrait à sa charge deux tiers des coûts. Pour le reste, les cantons pourraient faire participer les parents, mais la contribution ne devrait pas dépasser 10% du revenu imposable.

Ce texte qui a abouti en été 2023 fait figure d'épouvantail dans le camp bourgeois. En juin, le Conseil fédéral proposait de le rejeter, en raison des coûts supplémentaires pour la Confédération qui se chiffraient en milliard. La pression est donc maximale sur le parlement pour qu'il trouve une alternative, afin d'éviter que le peuple n'accepte cette initiative.

NEWSLETTER

«Familles»

Chaque mercredi, «24 heures» vous propose une sélection d'articles sur les thèmes qui font le quotidien des familles: santé, éducation, loisirs et découvertes en tous genres.

[Autres newsletters](#)

S'inscrire

Florent Quiquerez est journaliste à la rubrique Suisse depuis 2015. Spécialisé en politique, il couvre avant tout l'actualité fédérale. Auparavant, il a travaillé comme correspondant parlementaire pour les Radios Régionales Romandes. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

26 commentaires